



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°03 du Comité Directeur

Réunion du :	Mardi 08 octobre 2024
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Didier VINCENT
Présents :	Mmes Marion BOURGET, Marie-France GUY ; MM. Emmanuel ANGONIN, Lionel DORBON, Dorian FILLOD, Philippe FLOCHON, Mickaël LUCAS, Sylvain PERRIN (jusqu'à 21h20), André PICHOT, Nicolas THABARD et Fabien THOMET.
Excusés :	Mme Elodie MYOTTE-MOUIILLER ; MM. Anthony ARNOULT, Hervé BLANCHARD, Nicolas KURY, Didier GUERIAUD et Jean-Luc NETZER.
Assiste :	M. Sébastien HARMAND

Le Président constate la signature de la feuille d'émergence par les membres et ouvre la séance à 18h35.

1. Approbation des derniers PV

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux des réunions suivantes :

- ✓ PV N°02 du Comité Directeur du 29 août 2024
- ✓ PV N°04 du Bureau du 10 septembre 2024
- ✓ PV N°05 du Bureau du 25 septembre 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2. Informations du Président

a. Information et correspondances de la Fédération Française de Football

- ▶ Information de la Ligue du Football Amateur sur l'évolution du calcul des indemnités kilométriques (29/08)
- ▶ Information de la FFF sur le contrôle URSSAF portant sur les indemnités kilométriques (02/09)
- ▶ Opération Packs Futnet (02/09)

Dans le cadre du plan de développement du Futnet, la Ligue du Football Amateur a lancé une action promotionnelle permettant aux Districts de bénéficier d'un ou plusieurs packs Futnet permettant d'organiser et d'animer des rencontres, championnats et évènement sur son territoire. Le District du Jura de Football a répondu favorablement à cet appel à projet pour bénéficier d'une dotation.

- ▶ Réunion des Référents administratifs de District (27/09)

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Ligue du Football Amateur organise une réunion des référents administratifs des Districts, à Paris, au siège de la FFF, les 11 et 12 mars 2025. Sébastien HARMAND, notre Directeur du Développement, y participera.

- ▶ Soirée de bilan de mandature de la Ligue du Football Amateur

Cette saison, avec la réforme des élections fédérales, l'Assemblée Générale de la LFA est remplacée par une soirée bilan de mandature. Elle aura lieu le vendredi 11 octobre à Paris. Didier VINCENT y participera. En amont de cette soirée, il participera à un séminaire des nouveaux Présidents de District. Une trentaine de Districts ont changé de Président lors des dernières élections.

b. Informations et correspondances de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football

- ▶ Clubs relancés en « mise en demeure » (05/09)

La Ligue, en application avec son nouveau règlement financier, a procédé le lundi 02 septembre 2024 à une mise en demeure de payer, relatif au relevé n°01 du 29/07/2024.



- ▶ Extrait du PV du CA de la Ligue (06/09)

Accord de la Ligue pour la participation de l'AS Dortan Lavancia en championnat U15 à 8 dans le District du Jura.

- ▶ Réunion des clubs Nationaux (02/10)

Le mercredi 02 octobre, le Président Didier VINCENT a assisté à la réunion des clubs Nationaux de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football. A cette occasion, les clubs ont (ré)élus leur représentant, en la personne de René FRANQUEMAGNE du club du CS Louhans-Cuisseaux et de son suppléant Guy CLOPIN du club du FC Gueugnon. Pour notre District, seul Jura Dolois Football (N3) était présent, Jura Sud Foot (N2) s'étant excusé.

c. Correspondance du District de l'Ain et de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football

- ▶ Accord de participation (03/09)

Accord du District de l'Ain et de la Ligue Auvergne Rhône Alpes pour la participation de l'AS Dortan Lavancia en championnat U15 à 8 dans le District du Jura.

d. Informations Vie du District

- ▶ Rencontre avec les dirigeants du FC Mont Noir (30/09)

Suite aux forfaits du club de Mont Noir FC, les échanges entre le District et le club, et le courriel adressé aux clubs du groupe par le club de Mont Noir FC, en amont de la rencontre St Claude RCF / Mont Noir FC, Didier VINCENT, Président du District du Jura de Football, et Jean-Luc NETZER, vice-Président, se sont rendus à Foncine le lundi 30 septembre dernier, afin de rencontrer les dirigeants du club de Mont Noir FC.

Une rencontre entre les dirigeants des 2 clubs, afin d'apaiser les tensions et en amont, de cette entrevue, les dirigeants du District rencontreront ceux du RCF Saint-Claude.

- ▶ Rencontre avec le Président du Conseil Départemental (04/10)

Vendredi 04 octobre dernier, une délégation du District composée du Président Didier VINCENT, du vice-Président Jean-Luc NETZER, du Secrétaire Général Nicolas THABARD et du Directeur du Développement Sébastien HARMAND, s'est rendue au Conseil Départemental pour une rencontre avec le Président du Département, Gérôme FASSET. A cette occasion, plusieurs sujets ont été abordés notamment la politique mise en place par la nouvelle équipe, la participation du Conseil Départemental dans le développement du football Jurassien et son engagement dans les différentes Coupes et Trophées, les subventions, les actions de sensibilisation et de prévention.

- ▶ Commission d'Appel (03/10)

La Commission d'Appel est déjà saisie de 3 dossiers cette saison. Un autre dossier sera étudié le 04 novembre.

- ▶ Soirée Partenaires de l'ISS Pleure (07/10)

Le lundi 07 octobre dernier, le Président Didier VINCENT représentait le District du Jura de Football lors de la soirée des partenaires de l'ISS Pleure. Cela a été l'occasion de découvrir le dynamisme de ce club et d'échanger avec les élus locaux sur les perspectives d'aménagement des installations.

- ▶ Salon du Sport Santé (08/10)

Le mardi 08 octobre dernier, le District du Jura de Football participait au salon du Sport Santé organisé à Jura Parc, en accompagnement de la Ligue de Bourgogne Franche Comté d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

3. Travaux des Commissions

a. Bilan des premières réunions depuis la mise en place des différentes Commissions

Chaque Président de Commission dresse un bilan de la mise en place de sa Commission et des travaux déjà réalisés.



b. Composition de la Commission Foot Loisir – Foot Santé

Le Comité Directeur prend connaissance de la composition de la Commission Foot Loisir – Foot Santé, présidée par Hervé BLANCHARD.

La composition de la Commission est approuvée à l'unanimité pour la saison 2024/2025.

c. Composition du groupe de travail Prévention/Médiation

Le Comité Directeur prend connaissance de la composition du groupe de travail Prévention/Médiation, piloté par Didier GUERIAUD.

La composition du groupe de travail est approuvée à l'unanimité pour la saison 2024/2025.

d. Rappels administratifs

Le Directeur du Développement Sébastien HARMAND rappelle aux Présidents de Commission l'importance de bien renseigner les feuilles de présence (même en visio), ainsi que la fiche consommations, et le lieu de dépose des documents.

Il rappelle également l'actualisation du Guide du Président de Commission, pour le retour des Procès-Verbaux.

e. Ordinateur dédié et formation tableau interactif

Le Directeur du Développement Sébastien HARMAND explique qu'un ordinateur portable va prochainement être mis en service avec un compte dédié pour les Commissions, ce qui permettra de travailler en direct sur la formalisation des PV et de transmettre au secrétariat. Par ailleurs, il permettra d'utiliser Teams pour l'organisation des visioconférences dans la salle de réunion.

Une formation sur l'utilisation du tableau interactif et des outils de visioconférence sera prochainement planifiée. Un lien doodle sera mis en place pour identifier la date idéale.

4. Modification des textes

a. Application du Carton Blanc

Lors du match de Coupe du Département du 15 septembre dernier, opposant Montmorot à La Joux, un fait de jeu a mis en lumière que la Direction Régionale de l'Arbitrage avait transmis des informations relatives à une nouvelle application de la procédure du carton blanc, or cette disposition n'a pas été retranscrit dans les textes de la Ligue, ni du District. Cependant, cette directive découle du règlement international de l'IFAB.

Il est proposé aux membres de valider le nouveau texte d'application de la procédure du carton blanc (Annexe n°01 du PV), et de modifier les textes suivants comme suit :

- ✓ Règlement « Déroulement de la rencontre », voir annexe n°02 du PV,
- ✓ Règlement des championnats seniors masculins

ARTICLE 13 – EXCLUSION TEMPORAIRE

L'exclusion temporaire s'applique à toutes compétitions du District du Jura.

Elle est applicable également pour les deux (2) premiers tours de la Coupe de France et les tours régionaux de la Coupe de France féminine.

⇒ Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District

- ✓ Règlement de la Coupe du Département



ARTICLE 17 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement de la Coupe Sport 2000/Crédit Mutuel

ARTICLE 17 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement de la Coupe de l'Amitié

ARTICLE 15 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement des championnats seniors féminins

ARTICLE 11 – EXCLUSION TEMPORAIRE

L'exclusion temporaire s'applique à toutes compétitions du District du Jura.

Elle est applicable également pour les deux (2) premiers tours de la Coupe de France et les tours régionaux de la Coupe de France féminine.

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement Critérium U18F

ARTICLE 10 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement Critérium U15F

ARTICLE 9 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement Critérium U12F

EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement Coupes Féminines

ARTICLE 14 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement des championnats U18 Masculins

ARTICLE 9 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement des championnats U15 Masculins

ARTICLE 9 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement des championnats U13 Masculins

ARTICLE 8 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

- ✓ Règlement des Coupes Jeunes



ARTICLE 14 Bis – EXCLUSION TEMPORAIRE

⇒ **Textes de références : « Règlements Compétitions Déroulement de la Rencontre » du District**

Les modifications relatives à l'application du Carton Blanc sont approuvées à l'unanimité.

b. Règlement des Championnats Seniors Masculins

Suite à la modification du règlement des Championnats Seniors Masculins et la suppression de la D5, il convient également de modifier la composition des groupes de D3. La Commission Sportive propose la modification ci-dessous :

ARTICLE 4 - CHAMPIONNAT DE DEPARTEMENTALE 3 (D3)

Cette division comporte 30 équipes réparties en 3 groupes géographiques de 10 équipes composés :

1. Des équipes reléguées de D2
2. Des équipes éligibles à l'accèsion **de chaque groupe du groupe haut** de D4

La modification est approuvée à l'unanimité.

c. Modifications proposées lors du Bureau du 10 septembre 2024

Le Comité Directeur prend connaissance des modifications de texte proposées par le Bureau du 10 septembre 2024 pour les textes suivants :

- ✓ Règlement des Coupes du Département Féminines
- ✓ Règlement du Critérium U15 F
- ✓ Règlement du Foot à 8 : ajout du temps de jeu des U18 F (2 x 40 min)

Les nouveaux textes sont approuvés à l'unanimité.

d. Dispositions Financières 2024/2025

► Interrogations sur le maintien de la caisse de péréquation pour la D3

Certains clubs ont interrogé le District sur l'aménagement de la caisse de péréquation pour le championnat de Départemental 3, suite à des matchs non couverts par des arbitres. Après étude des matchs qui se sont déroulés lors des 3 premières journées, il s'avère que 82% des matchs ont été couverts et que la problématique a porté principalement sur les matchs de la 1^{ère} journée, dû notamment au retard pris par les arbitres dans le retour de leur dossier médical.

Le Comité Directeur restera cependant vigilant pour la suite de la saison, étant donné qu'il a pris la décision que les arbitres soient désignés prioritairement sur le championnat de Départemental 1 F plutôt que sur le championnat de D3.

A ce jour, il n'y a pas lieu d'opérer de changement.

► Mise en place de la caisse de péréquation pour la D1 F

Pour faire suite au PV du Bureau n°04, le Comité Directeur décide de mettre en place, pour cette saison 2024/2025, une caisse de péréquation pour le championnat de Départemental 1 F comme le prévoit les dispositions financières. En effet, pour cette saison, cette compétition sera organisée en une poule unique et en match aller-retour, sur l'ensemble de la saison. Le montant mensuel de la péréquation sera de 100€ par mois, étalé sur 8 mois d'octobre à mai et la régularisation interviendra sur le relevé n°03 de juin 2025. Un courrier sera adressé aux clubs d'ici la fin de la semaine.

► Barème des indemnités kilométriques pour les déplacements des arbitres, observateurs et bénévoles

Le Comité Directeur du District du Jura de Football, prenant en considération les informations de la FFF et de la LBFC relatives aux contrôles URSSAF diligentés sur les remboursements de frais de déplacement, a mené une réflexion sur ce sujet.

Considérant que nos arbitres parcourent moins de 5 000 km par an pour les compétitions organisées par le District du Jura de Football,



Considérant que pour le remboursement des frais de déplacement, il y a lieu de se référer au barème des indemnités kilométriques de l'URSSAF qui tient compte de la distance parcourue annuellement et de la puissance fiscale du véhicule,

Considérant que ce barème prévoit qu'il est possible de verser des allocations forfaitaires, ces dernières pouvant être exonérées de cotisations sociales dans la limite des montants fixés par le barème fiscal,

Considérant que pour les véhicules électriques, le montant des frais de déplacement est majoré de 20%,

Considérant que les montants de 0,446€ pour les arbitres et observateurs et de 0,380€ pour les membres bénévoles sont inférieurs au barème fiscal de référence,

Le Comité Directeur du District du Jura de Football décide de maintenir les montants forfaitaires actuel. Cependant, il procède à la suppression du forfait de déplacement de 14€ pour un déplacement inférieur à 15Km. Le Comité Directeur du District du Jura de Football décide de geler les versements des indemnités kilométriques et frais d'arbitrages aux arbitres qui n'auraient pas transmis un certificat d'immatriculation au nom du bénéficiaire ou à celui d'une personne appartenant à son foyer fiscal.

► Modifications des dispositions financières 2024/2025

Le Comité Directeur du District du Jura de Football valide les modifications proposées pour les dispositions financières 2024/2025 (Annexe n°03 du PV)

5. Animations

Le Comité Directeur du District du Jura de Football souhaite poursuivre les manifestations solidaires initiées lors de la saison 2023/2024.

a. Octobre Rose :

A l'occasion d'**octobre rose**, le Comité Directeur décide qu'un euro par but marqué lors du week-end du 19-20 octobre au cours des rencontres officielles masculines de U13 à Seniors et féminines de U12 à Seniors, sera reversée à une association de lutte contre le cancer du sein.

b. Téléthon :

A l'occasion du **Téléthon**, le Comité Directeur décide qu'un euro par but marqué lors du week-end du 16-17 novembre au cours des rencontres officielles jeunes de U13 à U18 et féminines de U12 à Seniors, et lors du week-end du 23-24 novembre pour les rencontres officielles seniors, sera reversée à une association AFM Téléthon.

c. Noël du Futsal :

A l'occasion du **Noël du Futsal**, le Comité Directeur décide de renouveler l'opération demandant à chaque participant venir avec un cadeau qui sera remis au secours populaire.

6. Point sportif

a. Demande de dérogation du club de Arlay FC pour le stade Municipal

Compte tenu des difficultés pour la mise aux normes pour un classement en T5 du stade municipal, le **Comité Directeur du District du Jura de Football accorde une dérogation** pour l'organisation des rencontres de D3 masculine du FC Arlay sur le stade municipal de Arlay (T7) tant que l'équipe évoluera en D3 et dans une limite de temps jusqu'au 30/06/2028.

b. Coupe du Département / Crédit Agricole U18F

Le Comité Directeur du District du Jura de Football demande à la Commission Féminine de définir les modalités d'organisation pour la Coupe du Département / Crédit Agricole U18 F pour la saison 2024/2025.



c. Finales Futsal

Le Comité Directeur du District du Jura de Football demande à la Commission Futsal de statuer sur l'organisation des finales initialement prévues le 01 février. En effet, devant l'impossibilité de bénéficier des 2 salles (GES et COSEC) le 01 février, il faut étudier la possibilité d'organiser les finales, toujours à Lons, sur 2 dates, le 25 janvier et le 01 février ou de trouver un autre lieu.

7. Réunions décentralisées

Comme évoqué lors de la campagne électorale, les membres du Comité Directeur animeront deux réunions d'informations et d'échanges, le lundi 28 octobre au siège du District et le jeudi 07 novembre au club house du FC Gevry. Les deux réunions débuteront à 19h.

8. Assemblée Générale

Les Commissions sont encore en train de travailler sur les différents textes, ces derniers seront présentés lors du Comité Directeur du 22 octobre prochain. Il en sera de même pour la révision du texte, déjà entamé, du règlement des obligations.

Seul le nouveau texte relatif au règlement des championnats U18 est présenté dans sa version définitive et il est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur. Concernant les modifications du règlement des championnats U15, elles seront dans la même philosophie que celles des U18 et seront présentés lors du Comité Directeur du 22 octobre prochain.

Les clubs devront se positionner, relativement à ces modifications sur une mise en application au 01/01/2025 ou au 01/07/2025.

9. Point finances

a. Budget clos au 30/06/2024

Le Trésorier Dorian FILLIOD présente l'ébauche des comptes arrêtés pour la saison 2023/2024 et une analyse de ceux-ci. Le compte de résultats au 30 juin 2024 laisse apparaître un déficit de 3K€. Le document d'analyse présenté lors de cette séance fera l'objet d'une transmission interne aux membres.

Une réunion avec le Commissaire aux Comptes est programmée mercredi 09 octobre en après-midi. Ensuite, la Commission des Finances se réunira le mardi 29 octobre prochain à 18h30.

b. Budget prévisionnel 2024/2025

Le Trésorier Dorian FILLIOD présente l'ébauche du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025. Avec des chiffres constants, celui-ci laisse pour l'instant apparaître un résultat déficitaire de 6 500€.

10. Questions diverses

- ▶ Le lundi 14 octobre prochain, une délégation du Service aux Clubs de la Ligue se rendra dans les locaux du District afin de rencontrer la nouvelle équipe dirigeante et d'échanger sur les champs d'interventions du Service aux Clubs et les aides qu'il peut apporter aux clubs jurassiens en collaboration avec le District du Jura de Football. Le Président Didier VINCENT, accompagné du Secrétaire Général Nicolas THABARD, du Trésorier Dorian FILLIOD et du Directeur du Développement Sébastien HARMAND accueillera la délégation de la Ligue.
- ▶ Le Président a reçu un commercial de la société le comptoir de l'ours qui souhaite faire une proposition aux clubs pour la peinture dédiée au traçage des terrains. Une étude est en cours sur cette proposition avant diffusion.
- ▶ Une réunion entre les Districts Franc-Comtois, la Ligue et le service des partenariats du Crédit Agricole doit être programmée le 5 décembre prochain afin d'échanger sur le partenariat actuel et les attentes des instances pour les partenariats futurs.



11. Agenda

Prochains Comités Directeurs : Mardi **22 octobre (modification)** et mardi 05 novembre à 18h30
Prochain Bureau : Mardi 19 novembre à 18h30

La séance est clôturée à 22h40.

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Didier VINCENT
Président